



COMMUNIQUÉ

TATI : Les représentants des salariés reçus par la ministre du travail

Mardi 22 mai 2017 au matin, des représentants de la CGT, de la CFDT, du SECI UNSA de TATI LILNAT et de VETURA ont été reçus par la ministre du travail, Muriel PENICAUD, et par Patrice IVON, conseiller en charge des mutations économiques et des restructurations.

Les représentants des salariés ont exigé que la direction du groupe ERAM assume ses responsabilités sociales vis-à-vis des salariés du groupe AGORA DISTRIBUTION (Tati, Fabio Lucci et Siège), placé en redressement judiciaire depuis le 4 mai 2017. Ils ont également demandé au gouvernement d'inciter les repreneurs à améliorer leurs offres, ce qui peut être fait jusqu'au 23 mai, à minuit.

Le ministère a pour sa part affirmé vouloir peser de tout son poids dans ce dossier tant en ce qui concerne le nombre de salariés reclassés que les montants consacrés au plan de sauvegarde de l'emploi. Il a ainsi assuré qu'il prendrait contact avec le groupe ERAM et les repreneurs très rapidement pour s'en assurer.

Mais pour l'heure, le seul engagement ferme de Muriel PENICAUD est la mise en place d'une antenne dédiée de reclassement au sein de Pôle Emploi pour une durée de douze mois. **Une promesse largement insuffisante pour assurer le devenir des centaines de salariés souvent seniors qui risquent d'être licenciés.**

**L'US CGT Commerce Paris appelle donc les salariés de Tati à rester mobilisés,
à se mettre en grève et à se rassembler**

**Lundi 29 mai à 9h30 devant le tribunal de Commerce
de Bobigny pour exiger :**

- **Le maintien de tous les emplois ;**
- **L'ouverture d'une négociation immédiate avec le groupe Eram et, si des licenciements sont inévitables, un plan social à la hauteur de la capacité financière de l'actionnaire et pris en charge par le Groupe Eram ;**

Contacts :

Nicole COGER – DS CGT TATI LILNAT 06.36.28.61.79

Céline CARLEN – US CGT COMMERCE PARIS 06.62.17.55.53

Paris, le 23 mai 2017